



Les études et le renouvellement de titre de séjour

Par **shilo**, le **10/01/2013** à **23:38**

Bonjour,

Je suis arrivée en France en 2010 pour des raisons d'études en licence professionnelle, comme ce cursus prévoit une période de stage en entreprise pour valider la formation, j'ai cherché une entreprise pour effectuer un stage de 16 semaines mais en vain. Comme j'avais validé le semestre 5 ainsi que d'autres modules de la licence et qu'il me restait que le stage, j'ai été contrainte de me réinscrire pour l'année 2011/2012 celle-ci m'a permis de renouveler mon titre de séjour et de trouver une entreprise mais, mes recherches ont abouti à rien. Arriver au mois de septembre 2012 mon titre de séjour, j'ai essayé de m'inscrire dans une université à Paris en 1^{ère} année de langues étrangères mais ma candidature n'a pas été retenue. Donc actuellement je suis en situation "irrégulière" mais ma préoccupation est d'obtenir un diplôme français telle a été mon objectif avant d'arriver en France. Alors ma question est la suivante:

Je cherche à m'inscrire dans une université pour une FOAD de mon domaine de formation est-ce que cela pourrait-il me permettre d'obtenir un titre de séjour?

Que dois-je faire quant à ma situation? Est-ce qu'il y a d'autres solutions à part ça?
Merci de votre réponse.